

**Stage CGT Crise environnementale et transformation du système productif**

Du 16 au 20 juin 2025

Co-animation : Antonella Corsani et Arnaud Casado et (ISST- Université Paris 1) et Clothilde Mathieu (CGT)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 9h | Présentation de l’ISST et du stage  Tour de table  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Questionnements et attentes  Séance d’interconnaissance animée par  *Antonella Corsani* (ISST) | Du développement durable à la transition juste  *Antonella Corsani*  (ISST- Université Paris 1) | Les risques pour les salariés résultant d’une instrumentalisation de la transformation des systèmes productifs.  *Arnaud Casado*  (ISST -Université Paris 1) | Les attributions environnementales du CSE :  Intérêts et limites  *Arnaud Casado*  (ISST -Université Paris 1) | Qu’est- ce que nous avons appris cette semaine ?  Quels axes de l’action syndicale ?  Débat avec  Fabienne Rouchy  (Membre du bureau confédéral - CGT) |
| 12h30 Pause déjeuner | | | | | |
| 14h  17h-  17h30 | La crise environnementale : constats scientifiques  Françoise Vimeux  (LSCE)  Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Emploi, travail et compétences à l'épreuve de la transition écologique et énergétique  *Frédéric Séchaud*  (CEREQ)  Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Un projet de recyclage de déchets  *Robert Leroy*  (CGT - Membre du collectif de travail sur le projet)  Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Le plan CGT pour l’industrie et l’environnement  *Baptiste Talbot*  (CGT – Commission exécutive confédérale)  Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ? | Bilan de la session  Fin de la formation  15h00 |

**Public**

Cette formation s’adresse aux responsables d’organisations CGT (UD, comités régionaux, union locale, confédéraux), ainsi qu’aux élus et mandatés qui sont intéressées par les questions environnementales.

**Objectifs**

Cette formation vise cinq objectifs

1/ Comprendre et s’approprier les termes du débat scientifique sur la crise environnementale, notamment sur le dérèglement climatique.

2/ S’approprier aussi le débat sur les causes (humaines ou non humaines) de la crise environnementale. 3/ Connaître l’histoire, le sens et les implications des mots utilisés pour dire la transformation nécessaire des systèmes productifs face à la crise environnementale conçue comme un « fait écologique total » : développement durable, croissance verte, transition écologique, transition énergétique, transition juste, bifurcation…

4/ Comprendre les risques et les opportunités pour l’emploi, mais aussi les possibilités d’« écologisation du travail » et de la recherche de la vocation environnementale des normes travaillistes.

5/ Comprendre les enjeux pour le syndicalisme : comment et où pouvoir agir ? Par quels moyens ?

Finalement la formation proposée vise à faire progresser la réflexion sur le rôle que les organisations syndicales peuvent jouer pour une « transition juste ».

**THEMATIQUES/ SEANCES**

**Lundi matin :** Après l’accueil, la présentation de l’ISST, du programme de la session de formation syndicale et des participants, un travail de groupe sera organisé par Antonella Corsani, économiste et sociologue en poste à l’ISST. L’objectif est de favoriser l’échange d’expériences et les questionnements qui ont conduit les participants à s’inscrire à cette formation. Cette séance est censée favoriser l’« interconnaissance » au sein du groupe constitué par les stagiaires et les coordinatrices et animateurs de la session de formation. Elle est censée aussi permettre de parvenir à formuler les « questions pertinentes ».

**Lundi après-midi :** Françoise Vimeux, climatologue, présentera l’état de la recherche scientifique sur les causes et l’étendue du dérèglement climatique. L’intervention aura principalement pour support les rapports AR6 (GIEC). Une attention particulière sera donnée au premier (les fondements physiques du changement climatique) et au deuxième (impact sur l'humanité, les vulnérabilités et l'adaptation de cette dernière aux changements climatiques) volets de ce rapport. Le troisième volet (l'atténuation du changement climatique) sera brièvement mentionné.

**Mardi matin :** Antonella Corsani traitera, dans une perspective historique, sociale et politique, de l’émergence des mots pour dire la nécessité d’une transformation des systèmes productifs, tels les mots développement durable, croissance verte, transition écologique, transition énergétique, transition juste, bifurcation. Elle rendra compte du débat autour de ces mots qui est un débat bien plus important sur la manière de faire face à la crise environnementale qui peut être comprise comme un « fait écologique total ».

**Mardi après-midi** : Frédéric SECHAUD, sociologue, chargé d’études au Centre d’Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq, Marseille) interviendra sur les questions de l’emploi et du travail. Dans une première partie, la question du volume des emplois concernés par les différentes approches de la "transition" ou de la "bifurcation" écologique sera abordée sous un angle critique en préalable à un panorama des travaux en sociologie qui se sont intéressés à la question des transformations du travail. Dans une seconde partie, seront présentés les travaux menés au Céreq depuis 10 ans sur la question, et, pour l'essentiel, les résultats issus de la recherche "C-Terre" (Compétences et Transition Ecologique, Représentations et Réalités dans le BTP, le commerce alimentaire et l'ESS menée pour la Dares dans le cadre du PIC). Une attention particulière sera accordée à la notion d « écologisation du travail ».

**MERCREDI Matin :** Arnaud Casado, juriste en poste à l’ISST, explorera la question « des risques pour les salariés résultant d’une instrumentalisation de la transformation des systèmes productifs ». Au niveau « macro », la transformation des systèmes productifs pourra être porteuse de risques en termes d’emploi. Sous couvert de transition, il conviendra d’être vigilant sur la constitution de société de défaisance ou sur la mise en place de licenciement pour motif écologique. Au niveau « micro », la transformation des systèmes productifs peut conduire à faire peser sur le salarié les conséquences de la transition.

**Mercredi après-midi** La séance du mercredi après-midiverra l’intervention d’un militant CGT ayant porté, sur le territoire, un projet de recyclage de déchets. Cette intervention permettra de discuter sur les modalités d’action syndicale sur les territoires permettant d’agir à la fois pour l’environnement, pour l’emploi et pour le travail.

**Jeudi matin** Arnaud Casado traitera des nouvelles attributions environnementales des CSE telles qu’issues de la loi Climat et résilience. Après avoir posé le cadre juridique et mis en évidence comment le CSE est un lieu privilégié pour l’action des représentants élus du personnel quant à la question environnementale, il traitera aussi des limites à cette action. Des exemples de négociation collective afin d’améliorer les droits des représentants des travailleurs au CSE seront présentés. À la marge, l’intervention portera également sur les prérogatives environnementales des CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés ; CSE dont les attributions n’ont pas été modifiées par la loi Climat et résilience. Cette matinée s’appuiera notamment sur son ouvrage, « le droit social à vocation environnementale : vecteur de durabilité de l’entreprise » (lexisnexis 2024).

**Jeudi après-midi** Baptiste Talbot, membre de la Commission exécutive confédérale, viendra présenter et débattre du plan que la CGT entend porter pour le développement industriel et pour l’environnement.

**Vendredi matin** La séance du vendredi matin s’articule en deux parties. Lors de la première, les participants seront invités à présenter les acquis de la formation selon les modalités indiquées dans les méthodes pédagogiques. L’objectif est double : il s’agit d’une part de co-écrire un document de synthèse qui puisse être exploité par la suite et partagé avec les autres membres de la CGT. D’autre part, cette présentation des acquis est aussi l’occasion de formaliser les questions qui n’ont pas encore trouvé de réponse au comment de l’action syndicale dans la double perspective environnementale et du travail/emploi. Ces questions seront débattues avec Fabienne Rouchy, membre du bureau confédéral de la CGT.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l’ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales.

- La formation mobilise différents savoirs académiques (sociologie, droit, économie...) et syndicaux avec l’objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une petite note de synthèse des acquis et de leur pertinence pour l’action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en deux diapositives ou bien avec un autre support. Première diapositive : les stagiaires doivent lister les nouvelles connaissances acquises (trois maximums, celles retenues comme les plus importantes). Deuxième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi ces nouvelles connaissent sont intéressantes du point de vue de l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action. Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires. Pour ce faire, les travaux des stagiaires devront être remis le jeudi soir aux enseignants-chercheurs afin d’en effectuer la compilation en vue de leur restitution. La restitution a lieu le vendredi en fin de stage. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l’exposé.